

# La Provence

CARRY-LE-ROUET

## Le vélo club a bouclé l'Ardéchoise



Des cyclistes du vélo club de la Côte bleue, assistés du minibus prêté par la ville, ont participé à la 25e Ardéchoise. / PHOTO J.-L.C.

Des membres du Vélo club de la Côte Bleue ont participé à la 25<sup>e</sup> édition de l'Ardéchoise, premier rassemblement cyclod'Europe sur route de montagne. Autant dire, un événement incontournable pour les amoureux. Plus de seize mille cyclistes, issus de plus de trente nationalités différentes - dont plus de quatre cent vingt des Bouches du Rhône - étaient inscrits au départ. Les sportifs du club de la Côte bleue ont choisi la formule trois jours comprenant la découverte des Hautes Terres dans vingt et une ascensions et plus de quatre cents kilomètres parcourus pour 6 540 mètres de dénivelé. Alain, Marc, Jacky, Paul, Jean-Philippe et Yves ont pris part à cette aventure humaine et sportive avec grand plaisir. La ville de Carry-le-Rouet a mis son minibus à disposition des coureurs.

"L'Ardéchoise nous a permis de découvrir encore plus et enco-

re mieux un département exceptionnel, l'Ardèche et ses départements voisins, commentent les cyclistes à leur retour. Ces belles découvertes du terroir sont aussi facilitées par l'accueil extraordinaire des habitants des communes traversées et le soutien de tous les bénévoles. L'Ardèche est un département du Massif Central, situé sur la rive Ouest du Rhône. C'est une région particulièrement variée, ce qui en fait un délice à découvrir à vélo", savourent-ils.

"Chaque tournant de la route révèle une vision nouvelle et passionnante. Plaisir des yeux, sentiment de bien-être, l'impression est vécue avec intensité parce que l'accueil, pour ceux qui viennent à vélo est ici, en Ardèche, particulièrement chaleureux. L'Ardéchoise c'est plus de 160 villages en fête pour accueillir les milliers de cyclistes sur les parcours. Nous en gardons d'excellents souvenirs !"



25 Juillet

2016

Participation à la 25<sup>ème</sup> édition de l'ardéchoise

Lundi 25 Juillet

Article dans La Provence

Vélo Club Côte Bleue

# La Provence

## Tous fans du festival de boogie-woogie

La troisième édition du festival de Boogie-woogie a remporté un franc succès lors de deux soirées concerts sur l'esplanade Jean Jaurès le vendredi soir et dans la salle Fernandel le samedi soir (en raison du temps pluvieux).

Des artistes de très haut niveau, reconnus nationalement et internationalement et d'origines diverses (français, hollandais, autrichien et américain) tels que Richard Richie Loidl, Jean-Pierre Bertrand (organisateur de festivals jazz et boogie-woogie à Paris, Bonn...), se sont produits avec leurs camarades musiciens dans la station balnéaire. "Nous avons invité des musiciens (Clemens Vogler, Daniel Ecklbauer, Nicolas Pessler, Christian Vaudecranne, ZefRichard, Olivier Lalauze notamment), commente Richie.



Le troisième festival de boogie-woogie a remporté un franc succès musical sur le port et à l'espace Fernandel. / PHOTO J.-L.C.

*Nous sommes une grande famille qui se connaît bien et se rencontre lors de festivals en France, Autriche, Allema-*

*gne...certains d'entre nous font aussi partie d'une section rythmique. Sur la Côte Bleue pour nous c'est swing, fun sea and*

*sun". Dans une ambiance mêlant le New Orleans, les racines du jazz, swing et blues, les années 30, des styles très traditionnels ont été joués, plusieurs centaines de spectateurs (dont quatre cent pour l'ouverture) ont passé deux excellentes soirées énergisantes, communicatives et des plus entraînantes.*

A noter la prestation remarquable de Max, enfant de huit ans qui avait déjà fait le show sur un titre et a le rythme dans la peau. Les artistes ont présenté le boogie-woogie avec humour et dès le premier morceau les spectateurs étaient conquis, ils applaudissaient au rythme des musiques et de la superbe prestation des musiciens survoltés, plusieurs dansant même devant la scène avec un plaisir communicatif.

**Festival de Boogie-Woogie**

**Mardi 26 Juillet**

**Article dans La Provence**

**Réussite du festival**



**26 Juillet**

**2016**

# La Provence

## Michel Escallier-Lachaup expose jusqu'à demain

De retour sur les cimaises de la Bergerie jusqu'à mercredi 27 juillet inclus, l'artiste peintre Marseillais Michel Escallier-Lachaup présente ses nouvelles créations abstraites composées autour des quatre éléments: la terre, l'eau, l'air et le feu. "Cela fait trente-six ans que je peints et je prends toujours autant de plaisir. Je suis originaire des Hautes-Alpes et je vis sur mon bateau. Je m'inspire souvent des rivages, d'endroits brumeux, d'entre-deux...La source de mon inspiration c'est l'eau et ses bleus, la terre avec ses rouges, marrons, ocres, des univers différents...Je vais au-delà de la perception immédiate en essayant d'aller derrière les choses, de les transcrire



L'artiste peintre Michel Escallier-Lachaup expose ses dernières compositions à la Bergerie. / PHOTO J.-L.C.

ensuite sur la toile. J'aime les ambiances de couchers de soleil, mariages entre l'air et l'eau. Sur le terrain, je peints des croquis, puis à mon atelier tout prend forme petit à petit. J'adore aussi des paysages de montagne, la brume des vallons, la force de la terre...".

Les compositions de ce peintre marin et terrien, vous feront voyager dans "ses paysages intérieurs", au milieu d'un océan de vibrations et de couleurs qui se dissimulent derrière les habituelles frontières de notre perception.

Exposition jusqu'au 27 juillet à la Bergerie, rue Jérôme Chapuis au dessus du port de plaisance, côté quai Vayssière ☎ 04 42 45 48 76. Ouvert de 14h à 20h.

Miches Escallier-Lachaup

Mardi 26 Juillet

Article dans La Provence

Exposition à le Bergerie



26 Juillet

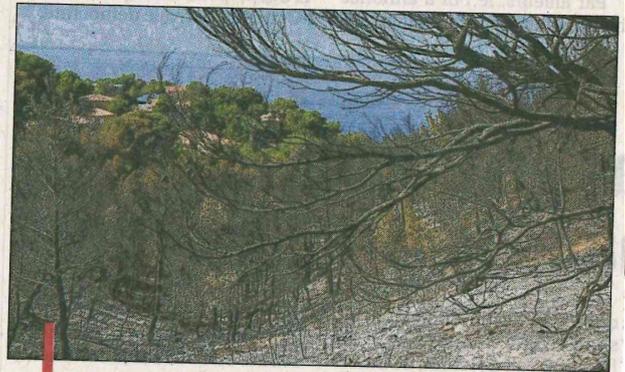
2016

# La Provence

## L'incendiaire responsable de plusieurs feux avoue aussi celui de la Côte Bleue

Après les incendies de Châteauneuf-les-Martigues (plus de 90 hectares) le 13 juillet, Martigues-La Gasse (40 ha) le 15 juillet, et une reprise à Châteauneuf le 17 juillet, le pyromane interpellé le 23 juillet a, aussi, avoué le terrible incendie (plus de 400 ha) qui a défiguré Ensus-la-Redonne et la Côte Bleue le 15 juillet dernier. Dans un premier temps, l'incendiaire n'avait pas formellement reconnu être à l'origine du plus gros incendie survenu cette année dans les Bouches-du-Rhône. Mais au fil de ses auditions et de sa garde à vue, il a, progressivement, indiqué aux enquêteurs que, "peut-être", il pouvait avoir allumé ce feu, de façon "accidentelle". Mais cette hypothèse a rapidement été battue en brèche par les enquêteurs. "Il indiquait souffrir de troubles de la

mémoire après un AVC, explique une source judiciaire. Puis, il a expliqué être un gros fumeur et que, peut-être, il avait jeté un mégot à cet endroit" après pourtant s'être défendu de s'y être trouvé à un moment ou un autre. Les investigations sur la géolocalisation de son téléphone mobile d'une part, puis l'analyse des bandes vidéos ensuite et les recoupements effectués ainsi qu'un témoignage déterminant ont permis de montrer que l'individu était à chaque fois présent sur les lieux. Une expertise psychiatrique a confirmé que l'homme était "pénalement responsable de ses actes", donc, en mesure d'être jugé. "Il a une fascination incroyable pour les feux et le travail des pompiers, indique une source judiciaire. D'ailleurs, il allumait les incendies avec un mégot dé-



Entre le 13 et le 17 juillet, les feux ont ravagé plus de 500 hectares de la Côte Bleue.

/ PHOTO SERGE GUÉROULT

posé à un endroit stratégique, puis, il attendait que les flammes partent avant de s'enfuir. Il revenait ensuite sur les lieux pour regarder le travail des soldats du feu." Il a été interpellé

chez lui, à Gignac-la-Nerthe, devant sa famille, incrédule. Rien n'indiquait un tel passage à l'acte. À 35 ans, il encourt désormais 15 ans de prison.

Stéphane ROSSI

Aveux du pyromane

Mardi 26 Juillet

Article dans La Provence

Incendie 2016



26 Juillet

2016

## Fusion entre Côte Bleue, Ensùès et Martigues Sud ?

Mardi 26/07/2016 à 18H02

2  
Partages



Hotel	Price (From)	Book now
Lloret de Mar Hotel Miramar	145,80 €	Book now
L'Estartit Miami Estartit		Book now
Sant Feliu de Guixols Eden Roc Hotel	213,98 €	Book now

C'était l'un des projets majeurs d'Yvan Vahanian, Paul Siano et Osama Haroun, tous à l'origine du renouveau du FC Côte Bleue. Il pourrait finalement aboutir avec Christophe Celdran, le nouveau président du club, aux manettes.

En effet, selon nos informations, le FCCB pourrait fusionner prochainement avec l'AS Martigues Sud et Ensùès la Redonne. Cette nouvelle entité compterait alors un peu de 1000 licenciés et serait assurément une place forte du football amateur provençal.

Mais avant cela, une demande d'entente va être déposée pour la saison à venir concernant les équipes évoluant au niveau départemental. "Puis on votera la fusion et on fera les démarches nécessaires pour être opérationnel pour la saison 2017-2018",

confie un proche du dossier.

Fusion Club de Foot

Mardi 26 Juillet

Article en ligne sur Maritima

FCCB



26 Juillet

2016



## Incendies. L'ONF dévoile son plan de réhabilitation des zones brûlées.

Une première réunion a eu lieu mardi 26 juillet entre l'Office National des Forêts et les maires des deux communes les plus touchées par les incendies du 15 juillet, Ensues-La-Redonne et Carry-Le-Rouet.

Le 15 juillet dernier, environ 374 hectares de forêts sont partis en fumée dans le massif de la Côte Bleue, au niveau d'Ensues-La-Redonne (318 ha) et Carry-Le-Rouet (56 ha). Pour les maires des deux communes, le compte à rebours pour la réhabilitation est lancé. « *La gestion de l'après-incendie et la restauration des collines est une priorité* » annonce Michel Illac, maire d'Ensues-La-Redonne. « *Nous sommes à l'écoute des propositions de l'ONF* ».

### Entre nettoyage et reboisement, trois de phases de réhabilitation

L'ONF, représenté par Pierre-Christophe Herzog, technicien forestier en charge du massif de la Côte Bleue, dévoile son plan de réhabilitation. Celui-ci s'organisera en trois phases. Les premiers travaux auront lieu avant le mois d'octobre, afin d'empêcher l'érosion des sols et éviter ainsi d'éventuelles coulées de boue au moment des pluies automnales. Les zones autour de la voie SNCF et à proximité des habitations sont les plus concernées.

La seconde phase de travaux débutera dans la foulée. Il s'agit là de sécuriser l'ensemble du massif forestier en enlevant les morceaux de bois calcinés. « *Il faut de nouveau rendre accessible les pistes et chemins aux piétons et aux vététistes* » indique Pierre-Christophe Herzog.

La dernière phase correspond au reboisement et à la valorisation du massif avec notamment la restitution d'essences feuillues, comme le Chêne, beaucoup moins inflammables que le Pin. Une décision satisfaisante pour Jean Montagnac, maire de Carry-Le-Rouet. « *Nous devons réfléchir à la restauration des collines. On ne veut pas se retrouver dans trente ans autour de la même table pour parler du même problème.* »

Trois à quatre ans seront nécessaires pour arriver au bout de ces travaux. Les financements seront principalement assurés par le conseil départemental et le conseil régional. Par ailleurs, il n'est pour l'instant pas envisagé d'urbaniser les zones sinistrées.

EN VIDEO : Pierre-Christophe Herzog, technicien forestier de l'ONF, évoque les différentes de phases de réhabilitation des massifs de la Côte Bleue et donne quelques conseils de prudence.

(images et interview Alicia Arpaia)

Plan de réhabilitation

Mercredi 27 Juillet

Article en ligne sur Maritima

Incendie 2016



26 Juillet

2016

# La Provence

CARRY-LE-ROUET/ENSUÏÈS-LA-REDONNE

## Après l'incendie, il faudra réaliser des travaux d'urgence

**D**ix jours après l'extinction du terrible incendie de la Côte bleue, l'heure est aux bilans. En effet, au-delà des moyens humains et matériels conséquents - 700 pompiers, des centaines de camions de pompiers, des avions, hélicoptères - engagés au plus fort de l'incendie, les conséquences sur la faune et la flore locale sont catastrophiques. Au total, 374,31 hectares ont été parcourus par les flammes selon les derniers comptages effectués par les agents de l'Office national des forêts (ONF) sur les communes d'Ensuès-la-Redonne (318,12 ha) et Carry-le-Rouet (56,19 ha). Et le temps est, déjà, venu de penser à la réhabilitation des terrains sinistrés. "La première phase va être rapide. D'ici le début du mois de septembre, il faut connaître les zones dangereuses par rapport aux fortes précipitations que l'on pourrait avoir d'ici l'automne", explique Christophe Herzog, responsable ONF sur la Côte bleue. En d'autres termes, il va falloir sécuriser tout ce qui doit être pour éviter les affaissements ou de terrains, les coulées de boues ou de roches sur les habitations, les routes et la voie ferrée. Il va, ensuite, falloir réhabiliter tout ce qui peut l'être. Ainsi, certaines zones ne présentant aucun intérêt ne seront pas touchées. D'autres en revanche, vont être réhabilitées, et replantées. "Beaucoup de touristes viennent chez nous pour les balades qu'ils peuvent effectuer au travers de nos chemins forestiers, poursuit Jean Montagnac, le maire de Carry. Nous avons d'ailleurs édité une brochure avec le Comité départemental du tourisme. Lorsque nous avons subi le feu de 2010, nous avons réhabilité les secteurs touchés." Il faut que l'on réfléchisse à la façon dont nous allons restaurer nos collines, poursuit Michel Illac, le maire d'Ensuès. Il faut que l'on arrête de dire qu'il n'y a que le pin qui pousse chez nous. Il faut que nous trouvions d'autres solutions pour pas que, dans trente ans, nous nous retrouvions de nouveau autour d'une table à parler réhabilitation". Les pins, ce n'est, de toute fa-



Une réunion était organisée hier avec l'ONF (à droite, Christophe Herzog) et les élus (Jean Montagnac et Michel Illac) et techniciens de Carry et Ensuès pour les premières actions à mettre en œuvre. /PHOTO J.-L.C.

çon, pas la solution préconisée par Christophe Herzog. "Sur certains secteurs, les nouvelles pousses seront très rapides, indique-t-il. Lorsque les feuillus ont brûlé, en règle générale, leur système racinaire n'a pas été touché et de nouveaux rejets vont apparaître rapidement".

Ailleurs, il faudra aussi replanter des essences plus résistantes comme les chênes. Mais si tout le monde est d'accord sur le principe, il faudra, rapidement chif-

frer le coût de cette réhabilitation. Si les travaux d'urgences seront financés par les fonds régionaux et départementaux (à 40% chacun), Jean Montagnac estime que "si les élus métropolitains ont partagé nos inquiétudes, ils pourront aussi nous aider à financer le montant restant". Ensuite, il restera encore beaucoup à faire. Dans un contexte financier guère rassurant.

Les communes vont déposer plainte contre le pyromane mais

elles ne s'attendent pas à récupérer de grosses sommes après les condamnations prononcées. "Pour le feu de 2010, l'auteur a été jugé et condamné mais la commune n'a rien touché", déplore Jean Montagnac. "Notre avocate a plaidé la semaine dernière contre un pyromane qui avait allumé des petits feux. Mais il n'est pas solvable", se désole Michel Illac. Autant dire que la suite s'annonce très difficile.

Stéphane ROSSI

### "Nous donner les moyens d'imposer le débroussaillage"



/PHOTO J.-L.C.

Le jour même du feu, le préfet de région avait exposé sa colère face à certains maires et propriétaires terriens qui ne procédaient pas aux efforts obligatoires en matière de débroussaillage autour de leurs habitations. "La loi prévoit que le maire peut saisir une entreprise pour effectuer les travaux chez un propriétaire qui ne le fait pas. Vous en connaissez-vous, des gens qui travailleraient gratuitement chez des personnes qui ne leur donnent pas l'autorisation?" On ne peut pas donner tort à Jean Montagnac. Ni à Michel Illac qui évoque : "Des propriétaires parfois âgés, parfois démunis face à l'ampleur des travaux et des coûts exorbitants des opérations." "Le préfet s'est engagé à peut-être imposer lui-même ce type de mesure, se satisfait Jean Montagnac. Si ça vient de la préfecture ou du Trésor public, peut être que ça imposera davantage de crainte chez les propriétaires récalcitrants. Sur le feu de Carry et Ensuès, on a vu la différence entre les propriétés débroussaillées et celles qui ne l'étaient pas. J'espère que le préfet nous donnera les moyens d'imposer ces débroussaillages". S.R.

Travaux d'urgence après l'incendie

Mercredi 27 Juillet

Article dans La Provence

Incendie 2016



27 Juillet

2016



## Feux de forêt : comment les pompiers viennent à bout des flammes

### NOTRE SOCIÉTÉ

**Dans les régions les plus sèches de France, chaque été c'est souvent le même scénario. Des feux de forêt, parfois gigantesques, se déclarent. Mais comment les soldats du feu s'y prennent-ils pour éteindre ces incendies ? Le commandant Plana, conseiller technique et départemental des feux de forêt du Lot-et-Garonne, explique la procédure à MYTF1News.**

En 2015, 11.160 hectares de forêt sont partis en fumée, selon le ministère de l'Intérieur. Et chaque été, c'est la course aux incendies dans les régions les plus sèches de France pour les soldats du feu. Cette année, la Côte Bleue et le Var ont été ravagés par d'importants feux de forêt mi-juillet. Mais quelle est la méthode des pompiers pour venir à bout des flammes ? Le commandant Plana, conseiller technique et départemental des feux de forêt du Lot-et-Garonne, explique la procédure à MYTF1News.

#### • Trois méthodes pour alerter

Les pompiers peuvent être informés de trois manières différentes lors d'un incendie. La première méthode est celle de l'**appel verbal**. "Quelqu'un a vu ou senti une fumée et passe à la caserne pour prévenir les soldats du feu", nous explique le commandant Plana. La seconde est celle de l'**appel téléphonique**. Comme son nom l'indique, un individu qui pense avoir vu ou senti un feu de forêt appelle avec son portable ou son téléphone fixe la caserne. Le **déclenchement du système automatique** est la troisième méthode. Grâce à la vidéo surveillance, les pompiers peuvent apercevoir une fumée et repèrent ensuite où se situe l'incendie.

#### • Définir l'emplacement du feu

Le premier détachement arrive très rapidement sur le lieu de l'incendie. "Les moyens correspondent au risque défini le matin : deux, quatre ou six camions" poursuit le commandant Plana. La première mission des pompiers est alors de "repérer s'il s'agit bien d'un feu de forêt et s'il se trouve à l'adresse telle qu'elle a été donnée" détaille-t-il.

Pour combattre les flammes, les soldats du feu ne disposent pas uniquement d'eau dans leurs lances. "**Des additifs comme du produit moussant et du produit mouillant sont mélangés à l'eau**", indique le commandant Claude Plana. Ces deux produits permettent de renforcer les propriétés de l'eau. "Si nous ne mettons que de l'eau, cela va détériorer l'efficacité de l'extinction du feu", insiste-t-il.

Le chef d'agrès, qui est responsable de la planification et de la gestion des activités du personnel, doit ensuite détecter les enjeux : Quelle est la puissance du feu ? Vers où se dirige-t-il ? Qui est menacé en premier ? Le premier objectif est alors la protection des personnes, ensuite vient celle des biens et enfin celle de la forêt.

#### • Choisir un lieu d'attaque du feu

Après avoir défini le périmètre de l'incendie, les pompiers doivent pratiquer **une attaque de feu qui consiste à abattre les flammes**. Pour cela, il est nécessaire de déterminer le lieu le plus stratégique pour éviter au maximum la propagation. "L'arrière du feu va beaucoup moins vite. On aura le temps de le traiter plus tard, parfois trente minutes ou même une heure après notre arrivée sur place", argumente le commandant Plana. Si une maison est touchée, le pompier va par contre choisir cette défense qui est appelée un "point sensible".

#### • Si la gestion du feu s'avère compliquée

"Les moyens sont jugés suffisants dans 90% des interventions" prévient le commandant Plana. Mais parfois, le feu est un peu compliqué à éteindre et le chef des opérations juge qu'il n'aura pas les moyens nécessaires pour venir à bout des flammes. Il devra alors sectoriser son intervention.

Lorsqu'ils ont besoin de renfort, les pompiers contactent d'abord leurs collègues des départements voisins. Ils peuvent également avoir besoin de moyens aériens, comme des avions bombardiers d'eau. Ils sont "privés ou nationaux", explique le commandant Plana. Les moyens nationaux sont basés à Maignane (Bouche-du-Rhône) et appartiennent à la Sécurité civile, donc au ministère de l'Intérieur. La demande est faite par les pompiers lorsque la gestion du feu se passe mal.

"Ce n'est pas spécialement une question de surface mais plus lorsque nous sommes dépassés par le feu", précise le commandant Plana. Il note tout de même que depuis les années 90, "les avions bombardiers d'eau sont de plus en plus souvent et facilement utilisés". "**A la louche, si nous avons 20 ou 30 hectares où le feu n'est pas fixé, nous allons demander des moyens aériens**" précise le commandant.

#### • La maîtrise des flammes

Le premier objectif des pompiers est donc de **maîtriser, fixer le feu c'est-à-dire de faire en sorte "qu'il ne progresse plus et il n'y ait plus de risque de reprise"**, souligne le commandant Plana. Ensuite, les pompiers vont devoir procéder à **l'extinction du feu en noyant les bordures**. "Cette situation peut durer plusieurs jours", détaille-t-il.

Dans le massif de Gascogne, où le commandant Plana officie, "les conditions météorologiques sont favorables la nuit car le vent se calme mais dès la fin de matinée la température remonte et le vent se lève". Il prévient alors ne "plus être à l'abri d'une reprise de feu". Une bordure qui n'est pas totalement éteinte reprend feu et "généralement ces reprises génèrent de très grands incendies", explique-t-il.

#### • L'après-feu

Lorsque le feu est éteint, la surveillance n'est pas terminée. A la charge des mairies, elle est généralement mise en place après une demande des pompiers (une remorque avec un peu d'eau placée à proximité par exemple). "L'objectif est de nous informer si une reprise survient", commente le commandant. "On ne peut pas laisser une quantité de matériel et de personnel en charge de la surveillance", justifie-t-il.

Reportage sur le travail des pompiers

Jeudi 28 Juillet

Article en ligne sur TF1

Incendie 2016



28 Juillet  
2016

# La Provence

## Fanny Mistral s'en est allée

Fanny appelée également "Fanette" Mistral (née Marques, le 6 février 1920 à Marseille), nous a quittés ce mardi 26 juillet à la maison de retraite saussétoise. Enseignante sur Marseille notamment, Fanette veuve de René Mistral (conseiller municipal, chasseur) était très connue et appréciée des Carryens et des anciennes familles du village.

Elle a été présidente de Carry Accueil, adhérente au Club de Bridge, elle adorait également les lotos et la musique classique. Toujours très élégante et souriante, Fanny avait beaucoup de qualités et de gentillesse. Habitant la maison au carrefour entre la rue Chanteperrix et celle des Romarins, leur domicile était le premier à disposer à l'époque de la télévision en noir et blanc dans la rue.

Fanette avait également participé avec plaisir à l'élaboration d'un livre racontant l'histoire de sa ville d'adoption Carry-le-Rouet : "histoires de



lieux, paroles d'anciens". Fanette, a également reçu le superbe Quilici, tableau remporté lors de la traditionnelle tombola du mois de l'oursin en 2014 de la ville et de l'association Pros Arts Lacydon (*notre photo*). Dans ce moment de douleur, *La Provence* s'associe à son fils Jean-Claude et la famille Mistral et Marques.

Office religieux ce matin à 9 heures 30, en l'église de la commune.

Nécrologie

Vendredi 29 Juillet

Article dans La Provence

Décès de Fanny Mistral



29 Juillet

2016

# La Provence

## Les moments musicaux font une pause estivale



Les Moments Musicaux de Carry ont réuni leur assemblée générale. La saison reprend en octobre. /PHOTO J.L.C.

Dans la grande salle de l'école municipale de musique de Carry, s'est tenue l'assemblée générale annuelle des Moments musicaux de Carry, association qui depuis 15 ans organise des saisons de concerts de musique classique qui connaissent un succès qui ne se dément pas.

Jean-Christophe Maurice, président, a ouvert la séance en remerciant notamment les nombreux abonnés, les bénévoles, élus qui apportent leur aide à chaque manifestation, sans oublier le partenaire financier, le Casino Barrière ainsi que les entreprises qui collaborent avec l'association et apportent leur soutien à l'action culturelle qu'elle conduit.

Après la présentation du bilan moral de la saison écoulée et du bilan financier, Jean-Christophe Maurice a présenté la nouvelle saison 2016-2017 qui comportera six concerts entre octobre et mai.

Les concerts ont lieu les mardis à 20 h 30 à l'espace Fernande et les billets sont disponibles une demi-heure avant. Il est également possible de s'abonner pour les six concerts.

Le premier concert est fixé au mardi 18 octobre : il s'agira d'une soirée exceptionnelle pour un récital de piano avec Philippe Cassard, organisée par le groupe Casino Barrière, en partenariat avec les Moments Musicaux de Carry. Le programme permettra d'entendre des pièces de Mendelsohn, Brahms et Schubert. Un événement dans la commune après la soirée avec le pianiste François-René Ducghâble et le comédien Alain Carré qui avaient rempli la salle de l'Espace Fernandel, en octobre dernier.

Renseignements au ☎ 04 42 44 64 01 ou ☎ 04 42 45 05 82. Site Internet : [http : www.moments-musicaux-de-carry.fr/courriel](http://www.moments-musicaux-de-carry.fr/courriel) : [moments-musicaux-carry@live.fr](mailto:moments-musicaux-carry@live.fr)



## 29 Juillet

## 2016

Moments musicaux de Carry

Vendredi 29 Juillet

Article dans La Provence

Assemblée générale annuelle